

Réaliser le document unique Jardins - Paysage - Espaces verts

Santé-sécurité au travail

Évaluer les risques d'accident pour travailler en sécurité

AVANT
1991

2002

Obligation d'analyser les causes de l'accident avec la mise en place de mesures pour qu'il n'arrive plus.

Obligation d'analyser, d'évaluer les risques pour que l'accident n'arrive pas.

Qui est concerné par l'évaluation des risques ? De Tous les employeurs de main-d'œuvre salariée,

• et tous les chefs d'entreprises recevant des travailleurs : apprentis, entraide, stagiaires, aides familiaux, intervenants extérieurs...

En quoi consiste l'évaluation des risques ?

- Identifier toutes les situations de travail susceptibles de causer des accidents ou d'engendrer des maladies professionnelles.
- Préciser les mesures de prévention prises ou à prendre pour supprimer ces situations à risques.

Obligation de transcrire les résultats de l'évaluation des risques professionnels dans *un document unique*.

Qui le réalise?

L'employeur avec la participation des salariés.

Depuis quand doit-il être rédigé ?

Depuis le 7 novembre 2002.

Une fois établi, le document unique doit être :

- mis à jour au moins une fois par an et lors de changements importants concernant le travail ou les installations,
- De conservé sur l'exploitation,
- ▶ tenu à disposition des services de l'inspection du travail et de la MSA.

Quelle forme doit-il avoir?

Il n'existe pas de document unique type. Le chef d'exploitation a le choix du support qui lui paraît le plus adapté à ses besoins.



Comment réaliser votre document unique

- 1 Listez les différentes activités qui sont réalisées par l'entreprise. Exemple: travaux de chaussées, maçonnerie paysagère, travail du sol, semis, plantations, engazonnement, taille, élagage, débroussaillage, tonte, broyage des végétaux, soufflage, traitements phytosanitaires...
- 2 Pour chacune des activités, répertoriez les tâches qui s'y rapportent. Exemple pour les travaux de chaussées : transport des matériaux et des matériels sur la route, déchargement sur le chantier, compactage du fond de forme, terrassement manuel des tranchées, fabrication du béton, mise en place du béton dans les tranchées, mise en place des bordures, joints et lissage...

Ensuite pour chacune des tâches définies :

- (3) identifiez les risques,
- notez les mesures de prévention existantes,
- 3 indiquez les mesures de prévention à réaliser,
- 6 choisissez les risques à traiter en priorité en établissant un planning de réalisation.

Activité: tonte

2 Tâches	Risques répertoriés	Mesures de prévention existantes	6 Mesures de prévention à prévoir	Date de réalisation
Déchargement	Circulation	Porter des gilets fluorescents	Balisage de la zone de chantier	2014
de matériel	Contraintes posturales, manutentions mannuelles	Utilisation de rampesFormation au poste de travailPort de charges lourdes à deux	Suivre une formation "Prévention des risques liés à l'activité physique"	2014

Exemples de fiches

Élagage

Proposition d'une liste de tâches



- Chargement du matériel dans le camion
- Dirculation sur route
- Déchargement du matériel sur le chantier
- Signalisation du chantier
- Préparation, nettoyage autour de l'arbre
- ▶ Taille, démontage

- Façonnage, billonnage
- Broyage
- Utilisation de la rogneuse
- Chargement du bois
- Nettoyage du chantier

Tâches	Risques répertoriés	Exemples de mesures de prévention
Circulation sur route	Collision avec un tiers	Respect du Code de la routeEntretien périodique des véhicules, contrôles techniques
	Chute d'objets (perte d'équipement sur la route)	Camion avec rangements étudiés, avec filet de protection Vérification de l'arrimage du matériel avant départ en chantier
Taille, démontage	Chute de branches (sur les salariés, les tiers et le matériel)	 Coordination avec les administrations avant le chantier Arrêté municipal, plages horaires adaptées, plan de prévention Balisage du chantier Zone d'élagage interdite à toute personne étrangère Port des équipements de protection individuelle
	Troubles musculo-squelet-tiques (tendinite), fatigue	 Gestion hebdomadaire de la planification des chantiers en fonction de leur difficulté Choix du matériel : préférer des scies à chaîne électriques avec batterie au lithium Formation à l'affûtage des outils Bonne hygiène de vie : hydratation, alimentation
	Chute de hauteur, glissades	 Utilisation d'une plateforme élévatrice de personnes Conformité du matériel de grimpe (ceinture de maintien, harnais anti-chute, longe de rappel, corde de maintien de travail) Salariés détenteurs du certificat de spécialisation "taille et soins des arbres"
	Blessures, coupures, malaise dans l'arbre	 Formation aux techniques d'assistance au blessé dans l'arbre Présence du kit secours aérien à proximité de l'arbre travaillé Trousse de secours dans le véhicule
	Utilisation d'engins de manutention et de levage (nacelle)	 Conformité des matériels de manutention et de levage Respect des vérifications périodiques Formation spécifique des salariés, autorisation de conduite délivrée aux salariés
Broyage	Contraintes posturales, manutentions manuelles des branches	 Utilisation d'un broyeur avec grappin Organisation du travail : pauses régulières, rotation des tâches







Taille

Proposition d'une liste de tâches



- Dhargement / déchargement du matériel
- Vérification du matériel
- Circulation
- Utilisation du taille-haie, taille sur perche, cisaille, sécateur
- Travail en hauteur

- Intervention sur le matériel
- Ramassage des déchets, nettoyage
- Plein en essence de la machine

Tâches	Risques répertoriés	Exemples de mesures de prévention	
Utilisation du taille-haie	Bruit	▶ A l'achat, opter pour des machines moins bruyantes▶ Formation, sensibilisation à la perte d'audition	
	Troubles musculo- squelettiques (tendinite, lumbago)	 Formation "Prévention des risques liés à l'activité physique" Choix du matériel : préférer un taille-haie électrique Organisation du travail : rotation des tâches, pauses régulières Formation à l'affûtage des outils 	
	Projections, chute de végétaux (sur les salariés, des tiers ou le matériel)	 Plan de prévention Balisage de la zone de taille Organisation du travail (co-activité) et tâches bien définies entre les salariés Port des équipements de protection individuelle adaptés (casque avec écran facial) 	
	Coupures, plaies	 Formation à l'utilisation du matériel en sécurité Consigne : intervention sur du matériel arrêté Port des équipements de protection individuelle adaptés (gants, pantalon anticoupures, chaussures de sécurité) 	
	Allergies, piqûres d'insectes ou de végétaux	Désensibilisation, vaccinationPort des équipements de protection individuelle	
Travail en hauteur	Chute de hauteur	 Utilisation d'un échafaudage mobile Formation à la mise en place d'un échafaudage Organisation du travail : taille des haies hautes au lamier ou sous-traiter à une entreprise spécialisée dans l'élagage Utilisation de compensateur de pente 	
Ramassage des déchets, nettoyage	Contact avec des corps étrangers (bouts de verre, ferrailles)	 Utilisation d'outils à main (râteau, fourche) Vaccination Connaissance des gestes de premiers secours 	
	Bruit (utilisation du souffleur)	Port des équipements de protection individuelle adaptés (bouchons d'oreille, casque anti-bruit)	
	Contraintes posturales	Respect des principes d'économies d'effort Souffleur muni d'un harnais confortable	









Tonte

Proposition d'une liste de tâches



- ▶ Chargement du matériel à l'atelier
- Vérification du matériel
- Circulation sur route
- Déchargement du matériel sur le chantier
- ▶ Réglage de la hauteur des roues
- ▶ Tonte proprement dite

- Vidage du panier
- Changement de lame
- Débourrage du matériel de tonte
- Ramassage des déchets
- Plein en essence de la machine

) ...

Tâches	Risques répertoriés	Exemples de mesures de prévention
Décharge- ment du matériel sur le chantier	Contraintes posturales, manutentions manuelles	▶ Utilisation de rampes appropriées▶ Port de charges lourdes à deux
	Circulation	Plages horaires adaptées, arrêté municipalBalisage de la zone de chantier, port de gilets fluorescents
Tonte proprement dite	Troubles musculo-squelet-tiques (tendinite)	▶ Choix du matériel▶ Organisation du travail : rotation des postes, pauses régulières
	Bruit	Entretien régulier du matériel (silencieux)Port de protections auditives (bouchons d'oreille, casques anti-bruit)
	Heurt par objets projetés (sur le salarié, les tiers ou du matériel)	 Maintien en conformité du matériel Ramassage des objets indésirables, épierrage Port de protections individuelles







Tâches	Risques répertoriés	Exemples de mesures de prévention	
Tonte proprement dite (suite)	Risques liés à la configu- ration du terrain (bascu- lement avec la tondeuse, glissement, écrasement)	 Visite préalable du chantier Pneumatiques du matériel adaptés Formation à la conduite en sécurité du matériel 	
	Insolation	Casquette et vêtements de travail adaptés, hydratation Aménagement des horaires de travail en période de forte chaleur	
	Vibrations	Adaptation de la vitesse en fonction de l'état des solsRéglage du siège en fonction des utilisateurs	
Changement de la lame	Brûlure	Protection des parties chaudesTrousse de secours dans les véhicules	
	Posture de travail	Vérification du matériel à l'atelierFormation "Prévention des risques liés à l'activité physique"	
Débourrage du matériel de tonte	Happement, coince- ment, sectionnement de membres, coupure	 Intervention sur du matériel arrêté Débranchement du différentiel pour éviter un redémarrage intempestif Port de gants 	



Traitements phytosanitaires

Proposition d'une liste de tâches



- Prise des produits dans le local
- De Chargement des produits et du matériel
- Transport sur route
- Préparation et remplissage
- Application

- Nettoyage et rinçage du matériel de pulvéri-
- ▶ Stockage des équipements de protection

Tâches	Risques répertoriés	Exemples de mesures de prévention	
Prise des produits phytosani- taires dans le local	Contamination respiratoire (vapeurs de produits)	Decal de stockage aux normes (ventilé, fermé à clé, consignes de sécurité)	
	Contamination cutanée (en cas de chute de l'opé- rateur ou de renversement du produit)	 Sol régulier, étagères stables, vermiculite ou sable, bacs de rétention Refermer correctement les bidons Adapter les doses pour utiliser des bidons entiers Port des équipements de protection individuelle adaptés (gants en nitrile, masque avec filtres A2P3) 	
Transport des produits	Renversement	Arrimage des produitsBacs de rétention	
Préparation et remplis- sage	Contamination cutanée ou par inhalation	 Prendre en compte la nocivité des produits à l'achat Volume des bidons d'eau potable égal à celui du pulvérisateur (éviter les débordements) Présence d'un bidon lave-mains sur le véhicule Nettoyage des parois des bidons après usage Si persistance du risque : port des équipements de protection individuelle adaptés (gants en nitrile, masque avec filtres A2P3, combinaison) 	
Application	Contamination par voie cutanée ou respiratoire	 Prise en compte des conditions climatiques Rinçage du pulvérisateur à dos en cas débordement lors du remplissage Présence d'un bidon lave-mains sur le véhicule Si persistance du risque : port des équipements de protection individuelle adaptés (gants en nitrile, masque avec filtres A2P3, combinaison) 	
	Contamination suite à un incident technique	 Vérification et entretien régulier du pulvérisateur à dos Buses de rechange, brosse pour déboucher les buses 	





MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Mal de dos

Adresse postale

Établissement du Mans 30 rue Paul Ligneul 72032 Le Mans Cedex 9 tél. 02 43 39 43 39 fax : 02 43 39 43 43

Établissement d'Alençon Établissement de Laval
52 bd du 1er Chasseurs 76 bd Lucien Daniel

Pulvérisateur à dos muni d'un harnais confortable

Pauses régulières

